

# Formation Directives anticipées

 **TAUX DE SATISFACTION\***

**95 %**

\* chiffres 2023

 **TAUX DE RECOMMANDATION\***

**93 %**

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- › Apports théoriques
- › Échanges
- › Cas concrets
- › Jeux de rôle
- › Analyse de pratiques

## INTERVENANTS

- › Avocat, intervenant en droit de la santé
- › Médecin chef du centre de Soins Palliatifs, CHU Clermont-Ferrand
- ou
- › Médecin, directeur

**Comprendre et savoir communiquer autour des directives anticipées.**

## PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.  
(Groupe de 12 personnes maximum)

**Prérequis :** Aucun

## OBJECTIFS

- › Connaître la loi et son esprit
- › Favoriser la réflexion éthique
- › Comprendre et savoir communiquer autour des directives anticipées
- › Aider à la rédaction de directives anticipées appropriées

## CONTENU

- › **Aspects juridiques :**
  - Les lois et décrets en vigueur
  - Définition des directives anticipées et cadre d'intervention
  - Formalisation : les documents « ressources »
  - Conservation des directives anticipées, application dans le temps
- › **Approche pluridisciplinaire contextualisée :**
  - La notion d'éthique dans le soin
  - Réflexion et rédaction de directives anticipées « appropriées »
  - La communication autour des directives anticipées : Rôle des équipes pluridisciplinaires, les proches, la personne de confiance

## ÉVALUATION DES ACQUIS

⇒ **À l'issue :** autoévaluation, tour de table

adjoint de  
l'Espace  
Réflexion  
éthique AURA,  
CHU de  
Clermont-  
Ferrand  
> Cadre de  
santé, CHU  
Clermont-  
Ferrand

### € TARIFS

> Inter : 220€ /  
pers.

> Intra : 1350€ j.  
/ gr.

## SATISFACTION DES PARTICIPANTS



> Durée : 1 jour

> Dates : 5 décembre 2025